

CONSEILLER PÉDAGOGIQUE A MISSION DÉPARTEMENTAL EPS		
IDENTIFICATION DU POSTE	LOCALISATION	RECTORAT SAINT DENIS
	PROFIL ET CONDITIONS REQUISES	Etre enseignant(e) du premier degré, Etre titulaire du CAFIPEMF spécialisé(e) EPS ? Le/la conseiller(ère) pédagogique est un enseignant maître formateur qui exerce ses activités sous la responsabilité hiérarchique de l'IA-DAASDEN et de l'A-DAASEN dont il est le collaborateur direct. Il est placé sous la responsabilité fonctionnelle de l'IEN en charge de la missions EPS,
	MISSIONS	Principalement pédagogiques, ses missions s'exercent dans trois champs d'action articulés : l'accompagnement pédagogique des maîtres et des équipes d'école, la formation initiale et continue et la mise en œuvre de la politique éducative. Dans son champ d'expertise, le/la conseiller(ère) pédagogique est un élément moteur pour l'élaboration de projets pédagogiques innovants. En lien avec les IENS des circonscriptions concernées, il/elle contribue à l'analyse des besoins des équipes enseignantes, à l'inventaire des ressources locales, à l'élaboration du PEDT, de chartes ou de conventions visant la mise en relation des écoles avec les différents partenaires. Il/elle accompagne et soutient la mise en œuvre de projets et les actions pédagogiques dans les écoles et apporte son expertise pour veiller à ce que les projets partenariaux soient en cohérence avec les objectifs de l'école et le contenu des programmes. Conseiller(ère) de l'IEN, il/elle veille à la sécurité nécessaire au déroulement des activités sportives. A ce titre, il/elle aide à la constitution des dossiers d'agrément des intervenants extérieurs qu'ils soient bénévoles ou rémunérés. Il/elle veille au respect des règles liées à l'encadrement lors des pratiques sportives et des déplacements lorsqu'ils sont nécessaires à l'organisation des rencontres sportives. Il/elle aide à la mise en place d'un Plan d'Action Départemental qui détermine des actions relatives à l'EPS. Il/elle collabore avec l'équipe départementale EPS au niveau de la formation, de l'animation et de la recherche
	COMPÉTENCES ATTENDUES	La mission de conseiller pédagogique requiert des connaissances pédagogiques et réglementaires spécialisées. Il/elle doit posséder les connaissances relatives à la formation des enseignants et plus généralement la formation pour adulte, en lien avec la polyvalence du premier degré. Il/elle doit faire preuve d'une grande rigueur professionnelle, d'une maîtrise des outils informatiques, des capacités de communication et de travail en équipe, de travail en partenariat. Le poste nécessite également une grande écoute et une grande disponibilité.
	CONDITIONS DE NOMINATION	PAP : Poste à profil 1 poste/ 1 personne. Affectation à titre définitif, prononcée hors mouvement.
CONTEXTE ADMINISTRATIF	MODALITÉS DE CANDIDATURE	Recueil des candidatures sur l'application GAC https://portail.ac-reunion.fr/gac DU 14/08/2026 AU 21/08/2026 Des entretiens avec une commission de recrutement seront organisés. Les avis favorables seront classés.
	PILOTES	Romuald JANIN, A-DAASEN Corine NOURY, IEN en charge de la circonscription de Saint Joseph Téléphone secrétariat : 026256 53 43